



VOUS ÊTES UNE **ENTREPRISE** DU TERRITOIRE
DE SEINE NORMANDIE AGGLOMÉRATION ?
**NOUS VOUS ACCOMPAGNONS AVEC
LE DISPOSITIF VÉHICULE PROPRE POUR
DÉCARBONER LA MOBILITÉ DE VOS AGENTS.**

MONTANT EN FONCTION DE L'ÉNERGIE DU VÉHICULE :

- Electrique (hors hybride) : 2000 € (forfait*)
- GNV : 1500 € (forfait*)
- Hydrogène : 15 % du HT (max 7000 €)

VÉHICULE :

- Moto / Scooter
- Voiture
- Utilitaire

ACQUISITION POSSIBLE :

- Achat neuf ou occasion
- Location (Leasing de 36 mois minimum)

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ :

- Fournir l'ensemble des pièces demandées (voir le règlement et le formulaire d'aide à compléter sur le guichet numérique unique : espace-citoyens.net/sna27/espace-citoyens)
- Présenter au minimum deux devis
- Ne pas avoir acquis le véhicule avant la décision d'attribution de l'aide (devis non signé)
- Effectuer 1 seule demande et pour 5 véhicules maximum
- S'engager à conserver le ou les véhicules pendant 3 ans
- Ne pas avoir reçu plus de 200 000 € en 3 ans dans le cadre des aides de minimis

MODALITÉ DE VERSEMENT :

- Sur présentation des factures
- Paiement effectué en un seul versement au prorata des dépenses réalisées
- Pour une acquisition dans l'année suivant la date d'attribution de l'aide

Règlement complet et dépôt de dossier sur :
espace-citoyens.net/sna27/espace-citoyens

* Cumulable avec d'autres aides dans la limite des 80 % d'aides publiques